

Réf: Dossier 335420

Avis de constitution

SOCIETE « SLAM SERVICES »

Siège ABIDJAN Abobo Avocatier Agnissankoi au  
carrefour photographe, Lot 1215, Ilot 155

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 août 2024, et enregistrés au CEPICI le 05 août 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SLAM SERVICES »

Objet : Transport, commerce général et divers;  
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Abobo Avocatier Agnissankoi au  
carrefour photographe, Lot 1215, Ilot 155

Dirigeant(s) M SANGARE AMARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08371 du 21/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50033/GTCA/RC/2024 du 21/08/2024

